

Melle Cassar Camille
2, impasse des hirondelles
83 390 Cuers
camille.cassar@voila.fr

**Contribution écrite
au débat public LGV PACA
d'une citoyenne viticultrice de 24 ans**

L'agriculture

A l'heure actuelle :

Elle **façonne et valorise le paysage** (pare-feu...).

Elle participe à une certaine **qualité de vie** des habitants.

Elle est l'**outil de travail** de nombreux exploitants.

Elle permet un **équilibre économique** dans le canton en créant de nombreux emplois.

Sans oublier les emplois en amont et en aval que cela induit.

Notre terroir, de grande qualité, apporte une forte valeur ajoutée aux produits agricoles (vin, huile d'olives, miel...). Cela est confirmé par les **nombreuses AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) existantes dans le canton, notamment l'AOC Côtes de Provence .

Avec la LGV :

Des milliers d'agriculteurs **perdraient leur outil de travail**.

Destruction de petites exploitations, par exemple les vigneron coopérateurs ayant de petites surfaces (une dizaine d'hectares...).

Ce qui entraînerait la **disparition** progressive des **caves coopératives**, leur pérennité étant nécessaire pour amortir leurs nombreux investissements.

Perte de nombreux emplois saisonniers.

Déclassement des parcelles AOC qui n'auraient plus l'encépagement imposé.

Ces terres agricoles, patrimoine culturel et sentimental, seront vouées à disparaître à cause de la LGV et d'une gare qui entraîneraient une **accélération du processus d'urbanisation**.

Cela induit une **rivalité entre les agriculteurs** qui veulent s'installer ou s'agrandir. La spéculation foncière est aussi un **frein majeur à l'installation des jeunes**.

Nous devrions subir un **morcellement parcellaire**, lourd handicap dû à une perte de temps.

Les salaires agricoles, inférieurs à la moyenne des salaires nationaux **ne permettraient plus** aux salariés agricoles ainsi qu'à beaucoup d'autres **de se loger dans leur propre commune**.

Les Barres de Cuers

Les Barres de Cuers couvrent une superficie de 376 ha. L'altitude maximale s'élève à 705 m (le Pilon Saint Clément) et la minimale à 511 m. Elles dominent une magnifique plaine comprenant différents quartiers : les Veys, les Pradets, la Foux, les Garrigues.

A l'heure actuelle :

Ce massif offre un magnifique panorama et est très célèbre sur le plan touristique grâce au **sentier de Grande Randonnée GR 9**.

Il a de grands intérêts :

- **ornithologique** (grand corbeau, faucon crécerelle, hibou Grand-Duc, vautour fauve...)
- **entomologique** (grande diversité d'insectes)
- **botanique** (milieu rupestre provençal : pelouse à brachypode, garrigue à romarin, forêts).
- **paléontologique, sédimentologique et paléogéographique**
- **géologique**

Risque important de mouvements de terrain, risques d'éboulis et de chute de blocs de roche, affaissements de cavités souterraines. Phénomènes de gonflement et de retrait des terrains dus aux sols alluviaux et aux épandages de cailloutis et limons liés à des phénomènes d'hydromorphisme. Il faut être très vigilant lors de l'alternance de périodes de forte pluviométrie et de sécheresse intense. Toute construction en ces lieux devrait être rigidifiée et drainée pour parer à ce risque.

L'agriculture a une place importante dans le massif (oliveraies, vignes, habitats pour les ruches et de nombreux bergers y font paître leurs troupeaux).

Les terrassements (restanques), le débroussaillage (dû aux troupeaux), la création de sentiers grâce aux bergers, permettent une protection fondamentale du site.

Les Barres sont répertoriées en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) mais cela ne leur apporte aucune protection et n'impose aucune réglementation. Il s'agit d'une base de connaissances consultable avant tout projet, afin d'améliorer la prise en compte de l'espace naturel et d'éviter autant que possible que certains enjeux environnementaux ne soient révélés trop tardivement.

De nombreux sites, en périphérie des Barres sont aussi classés en ZNIEFF, certains sont susceptibles d'être concernés par le tracé LGV ou la gare. Ils devront être étudiés minutieusement.

ZNIEFF type I	Ravin de la Foux 173 ha Barres de Cuers 376 ha
ZNIEFF type II	Collines de Cuers et grotte de Tréubis 447,733 ha Aérodrome de Cuers, Pierrefeu, Puget-Ville 1 325,14 ha Vallon de la Foux 516,454 ha Barres de Cuers et collines de Néoules 2 888,82 ha
ZNIEFF géologique	Carrière de la Pouverine 4 ha

ZNIEFF type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

ZNIEFF type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Avec la LGV :

Si les Barres dominaient la LGV et la gare TGV, cela bouleverserait ce site, mais en plus de la nuisance visuelle, nous pourrions constater :

- **des problèmes de ressource en eau** pour tout le village de Cuers
- le changement des comportements de la faune (pour la migration, la reproduction, leur alimentation...)
- un risque de **menace pour la flore et la faune exceptionnelles**
- cela induirait des **problèmes cynégétiques** (le gibier se fera plus rare)
- une **nuisance sonore** terrible (au delà de 90 décibels en tête de tunnel).

Pour conserver ce lieu intact il faudrait éviter les mouvements de terrain, les prélèvements de matériaux, les remblais et les déblais. Cela serait difficile à respecter dans le cas où la ligne LGV passerait par là.

Les ressources en eau

A l'heure actuelle :

Le site des Barres de Cuers est très connu pour ses **nombreuses sources** présentes depuis des siècles.

- le « Meije Pan » alimentait le village.
- actuellement, la **station de pompage de la Foux**, qui alimente Cuers à son tour, traduit encore cette forte ressource en eau.
- **l'arrosant**, réseaux d'irrigation historique, alimente de nombreuses cultures (maraîchères, fruitières) et les jardins des riverains.
- beaucoup de maisons ne sont pas raccordées à l'eau de ville et s'approvisionnent grâce aux **forages**.

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Quantité d'eau en m ³	550 543	532 592	540 903	527 450	547 061	554 577

Récapitulatif des quantités d'eau pompée à la Foux pour l'alimentation de Cuers

Avec la LGV :

Les **sources seraient déviées**. La population serait privée de ressources naturelles en eau. Cela est inimaginable dans une région comme celle-ci, victime de la sécheresse et des incendies. De nombreux travaux seraient nécessaires pour raccorder tout le monde à l'eau de la ville qui ne fournira sûrement pas toute la quantité demandée.

Solutions alternatives

Il y aurait d'autres solutions pour y remédier :

- le **réaménagement**, avec une technologie de pointe, en vue de l'optimisation de la **ligne Marseille-Vintimille existante**.

- le **réaménagement et la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne**. Cela désenclaverait le moyen et le haut Var, soit un bassin de population de 150.000 personnes. Cette ligne pourrait être en liaison avec la ligne du TGV méditerranée et la ligne Marseille-Vintimille existante afin de faciliter les déplacements.

Cet agencement seraient là **un réel aménagement du territoire**. Il constituerait un maillage du Var où tous les cantons pourraient être desservis. Il est indispensable de penser aux voyageurs régionaux en priorité car ce sont eux, à l'heure actuelle, qui sont le plus lésés par le transport ferroviaire. En leur permettant de prendre le train de façon régulière nous pourrions constater moins de voitures sur les routes donc moins de pollution due au CO₂. Il est primordial de s'adapter aussi aux autres tracés que les grands axes (Paris-Valence-Marseille-Nice). Etudiante, je mettais plus de 5 heures pour me rendre de Toulon à Annecy (500 km).

Si une **ligne à grande vitesse** est vraiment indispensable pour relier Paris à Nice, la création d'une ligne **Paris-Lyon-Turin-Nice** serait là un vrai gain de temps et mettrait en valeur les liaisons intra-européennes.

En conclusion

Le scénario Sud Sainte Baume – Toulon Nord et le scénario littoral, tel que présentés par RFF dans leurs études sont illogiques car **ils ne feraient gagner aucun temps sur le tracé Aix-Nice** à cause du détour pour desservir Toulon. De plus, une **gare à Toulon Nord** (Cuers) serait **utilisée seulement par une minorité d'individus**. Les grandes villes du Var étant situées à l'ouest de Toulon, leurs habitants continueraient d'aller à Marseille ou à Aix pour prendre le TGV, vu les embouteillages actuels pour se rendre de Cuers à Toulon (nous mettons parfois plus d'une heure). Il est donc facile d'imaginer se qui se passera avec une gare TGV à Cuers.

L'emprise foncière de la ligne LGV PACA et surtout d'une **gare TGV** ainsi que des infrastructures s'y raccrochant serait d'une telle importance qu'elle **entraînerait la mort de l'agriculture** dans le canton de Cuers ainsi qu'une **destruction irréversible du paysage** et un **bouleversement quant au devenir de la région**. Et tout ceci uniquement pour gagner un peu de temps ... et beaucoup d'argent.

Je me sens totalement concernée par ce projet, tout d'abord en temps que jeune agricultrice qui se verra **amputée de son outil de travail** et ensuite, en temps que citoyenne varoise qui vivra dans sa **région natale défigurée**, tout en **remboursant les emprunts du projet** toute sa vie et en **subissant les nuisances quotidiennes** sans pour autant en trouver des avantages.

Merci d'avoir porté attention à ma contribution.

Le 14 Mai 2005.